



énergies nouvelles
50, Avenue Jean Jaurès
30900 Nîmes

COMPTE RENDU DU COMITE DE PROJET PORTANT SUR LE PROJET DE SOLEIL D'ARFONS – VSB énergies nouvelles

Le comité de projet pour le projet photovoltaïque au sol de Soleil d'Arfons s'est tenu le 31 janvier 2025 de 10h30 à 12h30 en mairie d'Arfons.

Les personnes conviées étaient :

- Maire ou un représentant de la commune d'implantation du projet ;
- Maire ou un représentant de l'ensemble des communes limitrophes à la commune d'implantation : Sorèze, Saint-Amancet, Dourgne, Massaguel, Verdalle, Escoussens, Laprade, Lacombe, Saissac ;
- Président ou un représentant de la communauté de communes.
- Le préfet ou un représentant.
- Un représentant d'Enedis.
- Un représentant de RTE.

Les personnes présentes étaient :

- Monsieur Pinel, Maire d'Arfons ;
- Monsieur Azaïs, conseiller municipal d'Arfons ;
- Monsieur Rossello, représentation commune de Sorèze et de la Communauté de Communes Aux Sources du Canal du Midi ;
- Madame Ravni, Sous-préfète du Tarn ;
- Monsieur Montagné, conseiller municipal de Dourgne.
- Madame Lenoir, VSB énergies nouvelles, référente concertation
- Madame Cholet-Pelaprat, VSB énergies nouvelles, cheffe de projet développement PV.

Observations à la suite de la présentation du projet de Soleil d'Arfons :

Observation sur l'accès durant la phase chantier :

- Il a été mentionné que la D12, nommée Route de Dourgne, est interdite au plus de 19 tonnes en provenance de Dourgne. Il a été mentionné la possibilité d'accéder au site par la D45.

Cet élément va être étudié par le service construction de VSB énergies nouvelles.

Siège social
27, quai de la Fontaine
30900 Nîmes

Agence Paris
15, rue de Turbigo
75002 Paris

Agence Rennes
Parc Oberthur
74c rue de Paris
35000 Rennes

Agence Reims
Centre d'Affaires Reims –
Bezannes
7 Rue Pierre Salmon
51430 Bezannes

Agence Toulouse
15, rue du Languedoc
31000 Toulouse

Agence Autechaux
9, rue de la Craye
25110 Autechaux



Observation sur la mise en compatibilité du PLUi :

- Il a été demandé l'avancement de la mise en compatibilité du PLUi et il a été mentionné le fait que la DDT de la Haute-Garonne est en charge de l'instruction de ce type de procédure.

VSB énergies nouvelles a indiqué être en relation avec le service urbanisme de la Communauté de Communes ainsi qu'avec les services compétents de la DDT du Tarn et de la Haute-Garonne.

Observation sur le raccordement du projet :

- Il a été mentionné que le poste source de Revel est très sollicité par les porteurs de projet et qu'il serait intéressant d'envisager un raccordement sur le poste source d'Issel, mais qui est plus éloigné du projet et de se renseigner sur la mise en place d'un poste source à Cabardès.

VSB énergies nouvelles a indiqué s'être positionné sur la plateforme AERO, qui permet le recensement auprès d'Enedis des projets EnR en cours et avoir échangé avec Enedis lors de leur passage en pôle EnR le 22 janvier 2025.

Observation sur la végétation sur la centrale photovoltaïque :

- Il a été demandé si la végétation allait repousser sous les panneaux et quelles étaient les modalités d'entretien.

VSB énergies nouvelles a indiqué que la repousse de la végétation sous les panneaux aurait lieu après la phase chantier, et que celle-ci devait être contenu pour limiter le risque incendie. L'entretien de la végétation se fera via de l'éco-pâturage dans sa globalité et l'entretien autour des pieux se fera mécaniquement.

Observation sur le ruissellement des eaux pluviales :

- Il a été demandé quel était l'impact des panneaux sur le ruissellement des eaux pluviales et des éléments imperméabilisants de la centrale.

VSB énergies nouvelles a indiqué que l'espacement entre les tables de panneaux photovoltaïques serait compris entre 2,5 mètres et 15 mètres. Entre les panneaux d'une même table, il existe des interstices pour limiter au maximum les modifications sur le rejet des eaux pluviales. De plus, un dossier loi sur l'eau est en cours de réalisation et des aménagements hydrauliques, respectant la doctrine départementale du Tarn, sont en cours d'élaboration. Concernant les éléments imperméabilisants, ceux-ci sont surtout caractérisés par les bâtiments (poste de livraison, poste de transformation, container de stockage). Les pistes mises en place sur le site seront perméables et n'auront pas de revêtement.



Observation sur le partage de la valeur :

- Il a été mentionné l'importance des projets EnR dans le développement des communes, mais aussi la nécessité de penser au partage de la richesse avec les riverains concernés par l'implantation d'un projet.

VSB énergies nouvelles a proposé la mise en place de financement participatif.

Le support de présentation ainsi que ce compte rendu sont mis à disposition sur le site internet du projet nommé Soleil d'Arfons, disponible via l'adresse : <https://soleil-d-arfons.vsb-energies.fr/>

Un ordinateur est également disponible en mairie, permettant d'avoir accès à ce compte rendu ainsi qu'au support de présentation du comité de projet.

Siège social
27, quai de la Fontaine
30900 Nîmes

Agence Paris
15, rue de Turbigo
75002 Paris

Agence Rennes
Parc Oberthur
74c rue de Paris
35000 Rennes

Agence Reims
9, rue André Pingat
51100 Reims

Agence Toulouse
15, rue du Languedoc
31000 Toulouse

Agence Autechaux
9, rue de la Craye
25110 Autechaux